

# DRC 4554 – Droit de la preuve civile

Charles-Maxime Panaccio

Automne 2024

## Description et objectifs du cours

Le cours offre un aperçu des règles de preuve applicables au Québec en matières civiles (par opposition aux matières criminelles ou administratives). Les règles de preuve sont celles qui régissent, de près ou de loin, la démonstration de l'existence des faits dits 'matériels' devant un tribunal. En matières civiles au Québec, ces règles se retrouvent surtout au livre septième du *Code civil du Québec* ainsi qu'à divers endroits au sein du *Code de procédure civile*. L'objectif du cours est de familiariser les étudiant(e)s avec ces règles et avec certaines des difficultés qui entourent leur application.

## Méthode d'évaluation

1. Une évaluation intra-semestrielle maison à déterminer (25% préjudiciable) à compléter lors de la semaine de lecture.
2. Un examen final sur Brightspace (75%), à livres fermes, c'est-à-dire que les étudiant(e)s ne pourront consulter que le *Code civil* et le *Code de procédure civile*.

## Principaux instruments de travail

- *Code civil du Québec* (**obligatoire**)
- *Code de procédure civile du Québec* (**obligatoire**)
- Recueil de lois, arrêts et exercices (**obligatoire**) - docUcentre
- Ecole du Barreau, *Collection de droit 2022-2023, vol. 2 Preuve et procédure* (**facultatif, en complément** – disponible gratuitement sur **La Référence**, <https://www2.uottawa.ca/bibliotheque/bibliotheque-droit-brian-dickson/la-reference-rejbdcl>)

## Sources-Références (WEB ou en réserve à la bibliothèque)

- J.-C. Royer, C. Piche, *La preuve civile*, 6e éd., Cowansville, Yvon Blais, 2020 (aussi disponible sur **La Référence**.)
- L. Ducharme, *Precis de la preuve*, 6e édition, Montreal, Wilson & Lafleur, 2005
- L. Ducharme, C.-M. Panaccio, *L'administration de la preuve*, 4e édition, Wilson & Lafleur, 2010.
- *Federal Rules of Evidence* (Etats-Unis), <https://www.law.cornell.edu/rules/fre>